

Brevet Professionnel Agricole Travaux des Aménagements Paysagers

Code ROME : A1203

Objectif de la formation

Acquérir une qualification permettant l'exercice du métier de jardinier.

Certification préparée

Brevet professionnel agricole Travaux des aménagements paysagers - Niveau 3.

Organisation de la formation

Lieu: CFPPA, Oeyreluy

1 150 heures dont 450 en entreprise.

Du 1er octobre 2020 au 13 juin 2021

Rythme: 32h/semaine en centre; 35h/semaine en entreprise

Contenu de la formation

UCG1: Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.

UCG2 Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.

UCG3 Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.

UC01 Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers.

UC02 Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériaux, matériels et équipements sur un chantier de paysage.

UCS1 TCERéaliser les travaux d'entretien d'un espace paysager.

UCS2 TCERéaliser les travaux relatifs à la création d'un espace paysager.

UCS3 TCEUtiliser les engins de transport et de terrassement dans le respect des règles de sécurité.

UCARE 1 Abattage, façonnage .

UCARE 2 Taille des arbres fruitiers.

Méthodes pédagogiques - Moyens

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprise

Salle de classe équipée, salle de repos, plateau pédagogique équipé. Tous les locaux sont accessibles PMR.

Équipe pédagogique

Eric Maraux: techniques du paysage

Alain Mitschler: techniques du paysage

Pierre Méliande: techniques du paysage

Eric Duclos: utilisation et maintenance du matériel

Sylvie Pasquet : communication

Florence Nalis : mathématiques, informatique

Les formateurs sont reconnus pour leurs compétences et possèdent une expérience de dix ans dans leur domaine. Ils suivent régulièrement des formations continues pour maintenir leur niveau d'expertise.

Nombre de places ouvertes

Minimum : 8 Maximum : 15

Inscriptions

Demandeurs d'emploi : contacter votre conseiller Pôle

Emploi ou Mission locale ou CapEmploi

Salariés: nous renvoyer le dossier de candidature

Pré requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français (niveau B1)

Utiliser les quatre opérations mathématiques

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine du paysage

Conditions d'admission

- Être âgé de plus de dix-huit ans

- Satisfaire aux tests de pré-requis

Publics - Conditions de prise en charge

Possibilité de financement dans le cadre du CPF

Demandeurs d'emploi: financement par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, dans le cadre du PRF

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

Obtention de la certification

Pour chaque UC, les connaissances sont évaluées en contrôle continu. Chaque UC peut être obtenue indépendamment des autres. Le diplôme est délivré lorsque les 10 UC sont obtenues. Chaque UC vaut bloc de compétence acquis à vie. Le candidat dispose de cinq ans pour valider l'intégralité de son diplôme.

Renseignements complémentaires:

Responsable de la formation : Eric Maraux

Journées d'information collectives : 10 ou 22

septembre 2020 à Oeyreluy

www.formagri40.fr ; www.chlorofil.fr ; www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5834

Taux de réussite aux examens 2019: 100%



Les points forts de la formation

Équipement de travail fourni

Plateau pédagogique équipé

Formateurs qualifiés, expérimentés